



« Refonder l'orientation »

Un rapport contre le service public !

Ce rapport, rendu le mercredi 26 juin 2019 au Ministre de l'Éducation nationale, préconise le transfert total de l'accompagnement des élèves aux enseignants et CPE, et à des organismes extérieurs mandatés par les régions.

Que prévoit-il ?

- ✓ **L'entrée des branches professionnelles et d'organismes privés (start-up ou associations) dans les EPLE** pour informer les élèves sur les formations et les métiers.
 - *Quelles garanties d'une information pluraliste, objective et fiable et de l'absence de conflits d'intérêts ?*
- ✓ **La réduction de nombre de CIO à un par département, soit la fermeture des 2/3 existants.**
 - *Combien de kms pour trouver un service public d'information et de conseil sur la scolarité et l'orientation **garantissant gratuité et neutralité à l'ensemble des élèves et des familles ? Où iront les jeunes déscolarisé-e-s et/ou sans solution, les enfants migrant-e-s, les étudiant-e-s, etc... ?***
 - ***C'est la porte ouverte aux entreprises privées, facturant le conseil en orientation à +/- 500 euros le bilan !***
- ✓ **La création de BibliO-Lab pour remplacer les CDI**, qui deviendraient le centre des activités d'orientation dans les lycées alors que les professeurs documentalistes défendent le caractère pédagogique de leurs missions d'information documentation.
- ✓ **Regroupement de quelques PsyEN dans des lycées « têtes de réseaux »** sous l'autorité fonctionnelle des proviseurs, alors que ceux-ci sont déjà sous l'autorité des directeurs de CIO et des inspecteurs d'information et d'orientation.
 - *Quelle liberté de conception du travail restera-t-il ?*
 - *Qui s'occupera des élèves de collège et de LP ?*
 - *Comment les PsyEN pourraient-ils être plus près des équipes alors que leur recrutement est en baisse et qu'ils auront toujours 3 ou 4 établissements en charge ?*
- ✓ **Recentrage des missions des PsyEN-EDO sur la formation des équipes éducatives et l'ingénierie de formation pour mettre en œuvre les directives régionales**, au mépris de leurs missions et statut.
 - *Fin de l'accompagnement des élèves et en particulier de ceux en situation de handicap, des élèves fragiles scolairement, socialement, ou décrocheurs, des élèves présentant un mal-être ou une fragilité psychologique ?*
- ✓ **C'est une mise en extinction progressive des PsyEN dans le second degré qui s'organise et la prise en charge de l'orientation par d'autres personnels !**
- ✓ **C'est le choix d'une politique éducative qui délaisse volontairement les élèves et les jeunes les plus fragiles, qui fait le jeu de la reproduction sociale, au lieu de la combattre.**
- ✓ **C'est le point d'orgue des réformes Blanquer qui organise le tri social et l'entrée du privé pour l'orientation scolaire.**

C'est un nouvel exemple de la casse du service public !

Il faut s'y opposer tous ensemble !